

Département de la Drôme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

Nombre des membres

Afférent au Syndicat 9

En exercice 9

Présent 8

Votant 8

Date de convocation :

**Travaux de Saint-Sorlin en
Valloire -BC 9**

Délibération n°20-2025

Séance du 20 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt juin, le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 9 heures en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Jean-Marc ROZIER, Gilles MORGUE, Stéphane SARRAZIN, Patrice REBOULLET, Ludovic LACROIX, Didier SAPET et Patrick GAUTHIER

Absents : Marin DERNAT

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande publique,

Vu la délibération n°32-2024 sur les travaux sur le réseau de St-Sorlin en Valloire

Vu la délibération 2024-37-BS-07-26 sur la validation de l'accord-cadre.

Considérant ce qui suit :

- La nécessité de réaliser des travaux de renouvellement de canalisations afin de réduire significativement les pertes en eau sur le réseau et d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers,
- Le programme de travaux inscrit dans la tranche optionnelle 2 du marché en cours, incluant notamment les branchements situés Route de Moras,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Bon de Commande n°9 portant sur la tranche optionnelle 2 des travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable de St-Sorlin en Valloire et en particulier les branchements Route de Moras pour un montant de 254 156.50€ HT,
- **AUTORISE** le Président à demander les subventions maximales pour ces travaux aux organismes financeurs (DETR, AERMC, CD26)
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces afférentes à cette délibération.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

